



Groupe Ain-Rhône- Isère

Compte rendu de la rencontre du samedi 7 mars 2020

à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon

Présents : Michel Barbut, Marcel Chochois, Marie-Chantal Cros, Jean Desfonds, Michel Nebout, Gérard Peloux, Marc Rochet.

Nous avons partagé des nouvelles de : Paul Beaud, Gérard Briotet, Joseph Cutayar, Geneviève Haond, Jeannette et Guy Nougier, Colette et André Isemein, Irma Puget.

Mise en route :

Nous ne sommes que sept à la réunion de ce matin, mais l'ambiance est joyeuse car Gérard Peloux nous annonce une bonne nouvelle : après une longue négociation avec la Cavimac, il a obtenu à titre exceptionnel, la prise en compte des trimestres qui lui manquaient pour prendre sa retraite à la fin de cette année. Pour fêter ça, Gérard est venu les bras chargés de viennoiseries ce qui contribue grandement à notre bien-être !

Nous ne sommes que sept mais nous serons six à l'AG puisque Ode Desfonds et Camille Chochois seront aussi du voyage.

Pour rester dans cette bonne ambiance nous évoquons quelques chansons de Graeme Allwright , décédé ces derniers jours : « les retrouvailles », « jolie bouteille », « le jour de clarté », « jusqu'à la ceinture », « qui a tué Davy Moore ? » et bien d'autres ...Une bien belle époque dont nous portons l'héritage.

La suite de nos échanges :

En route vers l'AG

Mais il faut penser au présent et à l'AG qui approche.

Nous avons tous entre les mains le bulletin N° 85 reçu récemment. Son contenu nous fait augurer d'une AG qui sera riche en échanges.

Car, même si une AG peut se limiter à remplir son rôle statutaire (rapports moral, d'activités, financier...élections...) il n'est pas interdit de profiter du fait que nous nous retrouvons, venus des différentes régions de France, pour réfléchir un peu ensemble et pour partager nos expériences.

Nous soulignons ce matin quatre points :

1-L'AG extraordinaire

Nous avons relevé, dans les comptes rendus des régions, des réflexions sur les statuts à adopter. Nous n'avons, quant à nous, aucune réflexion à faire valoir et souhaitons que ce vote, préparé l'an dernier, s'effectue dans le créneau horaire prévu par l'ordre du jour.

2-La communication

Nous profitons de la présence de Michel Nebout pour mieux comprendre la rédaction et la publication actuelles du bulletin. C'est l'occasion d'assimiler un peu mieux le nouveau fonctionnement avec Assoconnect qui a bien facilité les choses par rapport au passé .

Cependant force est de constater qu'un certain nombre d'adhérents de l'APRC n'ouvrent pas les envois provenant d'Assoconnect. Une explication très didactique serait nécessaire à ce sujet surtout dans les conditions actuelles où beaucoup d'adhérents viennent moins aux réunions et se renseignent surtout par le bulletin et le site.

3-Les Parlementaires

À la suite du 49-3, c'est au Sénat que les débats vont désormais se passer concernant la réforme des retraites. L'examen aura lieu en avril. Le texte qui sera débattu au Sénat ne sera pas exactement le texte initial du Gouvernement mais un texte amendé.

N'oublions pas qu'au Sénat c'est la droite qui a la majorité. Raison de plus pour remonter à l'assaut des sénateurs.

L'APRC Info N° 12, en cours de rédaction, leur sera envoyé, soulignant, en particulier, l'article 48 § 10 et 11 qui comporte l'article « scélérat » sur le rachat des trimestres lequel nous colle à la peau tel le sparadrap du capitaine Haddock dans l'Affaire Tournesol.

Au verso de cet APRC Info sera reprise la simulation qu'a faite Jean Doussal et qui a été publiée sur le site : il s'agit de la comparaison du montant de la pension de retraite d'un diocésain et d'un congréganiste dans les conditions actuelles et dans les conditions prévues par la réforme en cours. Même si cette simulation est un peu irréaliste notamment du fait de la variation du SMIC, elle est très significative et fait réfléchir.

Pour clore ce chapitre, nous demandons à Michel Nebout de nous proposer un modèle de lettre aux sénateurs.

4-L'Europe

Il ne nous échappe pas que, ces dernières années, la dimension européenne a pris de l'importance dans notre association, comme dans beaucoup de combats aujourd'hui.

Notre adhésion à l'ESAN semble devenir plus consistante : le dernier compte rendu de la région Ile-de-France, grâce peut-être à la présence de Léon Dujardin, souligne cette dimension européenne.

Nous ne serions pas contre approfondir encore un peu plus ce qui sera peut-être à l'avenir une voie d'action pour notre cause. Ceci d'autant plus quand on voit la persévérance de nos partenaires traditionnels, CEF et Corref, dans leur surdité congénitale.

Et puis, on dit qu'en France tout finit par des chansons : ce samedi matin c'est par des chansons que nous avons commencé. Mais à table aux Gourmands de Saint-Just, notre table favorite, nous célébrons encore une fois Graeme Allwright autour d'une « sacrée bouteille » !

Notez-bien notre prochaine rencontre :

Le samedi 30 mai 2020

à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon

Secrétaire Marcel Chochois, relecture Michel Nebout, Jean Desfonds et Michel Barbut.

Cotisations 2020 : vous êtes invités à renouveler votre adhésion pour 2020. Le tarif proposé est de 45€ (conjoint 30€). Règlement à
APRC/Gérard DUBUS 5, rue du Château d'Eau 59970 VICQ
tél : 0689056390 g.dubus9@laposte.net